

## Service social



# Quand les commentaires sont à commenter...

BelHassen Redjeb

---

Volume 34, Number 1, 1985

Personnes âgées, milieux de vie et pratiques sociales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706258ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706258ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

### ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Redjeb, B. (1985). Quand les commentaires sont à commenter... *Service social*, 34(1), 177–181. <https://doi.org/10.7202/706258ar>

## Quand les commentaires sont à commenter...

*BelHassen Redjeb \**

Les commentaires formulés par Lionel Groulx et Robert Mayer au sujet de la recherche *Le service social dans les Centres de services sociaux au Québec : une double réalité*<sup>1</sup> sont présentés sous une apparence de neutralité et d'objectivité. En voici les traits caractéristiques : a) on y expose les propos de chacune des parties ayant provoqué le débat sur la recherche en question ; b) le débat est situé dans le contexte marqué par des décisions politico-administratives ; c) on y commente, en partie, la méthodologie de la recherche en introduisant, parfois sous forme interrogative et d'autres fois sur le mode conditionnel, des éléments d'interprétation se résumant à l'idéologie professionnelle des auteurs de la recherche.

En somme, Groulx et Mayer tiennent à préserver, du moins en apparence, la neutralité de leurs commentaires face à la recherche analysée et aussi face au débat suscité par celle-ci. Toutefois, l'usage de la neutralité et de la subtilité, par les commentateurs, ne nous a pas empêché de déceler dans leur texte quelques affirmations et pré-supposés qui requièrent des commentaires. Ce faisant, cela nous permettra de centrer le débat sur la méthodologie en sciences sociales.

L'assertion selon laquelle « saisir la réalité de la pratique du service social à partir de l'analyse des propos des praticiens reste difficile car il nous faut admettre une différence entre le dire et le faire »<sup>2</sup> mérite que l'on s'y arrête. Car, hormis le fait que ce qui est de l'ordre du difficile n'est pas de celui de l'impossible et que le réel étant ontologiquement complexe son analyse l'est également, les commentateurs distinguent, *stricto sensu*, le « dire » du « faire ». Distinction intelligible dans la stricte mesure où le « dire » est de l'ordre du langage et que le « faire » renvoie au comportement. D'ailleurs, les deux sociologues souscrivent à cette perspective relevant de la psychologie.<sup>3</sup> Toutefois, dès l'instant où l'on considère que le « dire » est un « faire », en ce que le discours et ce qui

est du même ordre constituent une pratique et donc une action voire un comportement, force nous est de constater que la césure entre le « dire » et le « faire » est une option épistémologique ostensiblement à l'opposé de la nôtre, qui fait du « dire » un « faire ». Dès lors, qu'ils ne soient pas explicites quant à l'adhésion à une option épistémologique plutôt qu'à une autre, rend compréhensible l'usage qu'ils font de l'inclusif et du performatif... « il nous faut admettre... »,<sup>4</sup> en ce que le premier exclut la possibilité d'existence de tenants d'autres options et le second impose l'option qui reste, c'est-à-dire la leur. C'est aussi cette option qui amène les commentateurs à opérer une division entre « la perception de la réalité » et « la réalité ». <sup>5</sup> Une telle démarcation a cet effet d'autoriser l'éviction de propriétés objectives de la réalité telles que la perception, la représentation et le discours. C'est dire aussi que les commentateurs posent que l'objet réel n'est pas l'objet perçu, option tout aussi controversée que celle qui pose qu'il n'y a de réalité que perçue. Ces deux options ont un point commun, en ce qu'elles contribuent à l'édification d'un discours scientifique binaire et une pratique discursive à laquelle les commentateurs participent. C'est donc dire que le discours est une pratique sociale et que le discours de praticiens sur leur travail n'en constitue pas l'exception. En ce sens, analyser un discours, c'est analyser une pratique dont la perception n'est qu'une composante et non sa totalité.

En outre, analyser la réalité par l'observation des « pratiques »<sup>6</sup> au sens donné par les commentateurs, bien que ce soit faisable, n'en est pas moins discutable et ne constitue pas alors une obligation méthodologique. Car une telle perspective, en plus de limiter le discours à la simple opinion et à la perception, substitue au discours du praticien, en tant qu'il est une mise en forme de son expérience, le discours du chercheur en tant que mise en forme de l'expérience du praticien eu égard à sa pratique. Comme si la perspective privilégiée par les commentateurs séparait la science de l'idéologie, obéissant ainsi à certains fantasmes épistémologiques qui « opposent la science à l'idéologie comme le bien et le mal ». <sup>7</sup> De plus, en séparant le discours des « pratiques », Groulx et Mayer réduisent la pratique à ce qui n'est pas discours et érigent cette réduction au rang de la réalité.

Quant à nous, nous soutenons que l'analyse de la mise en forme de l'expérience, donc l'analyse du rapport entre le dire et le dit, permet de s'enquérir sur l'objet à l'étude, le dire et le dit étant constitutifs d'un des composants de la réalité, le discours.

Par ailleurs, les commentateurs semblent voir dans l'attention « exclusive au discours » une « inattention aux caractéristiques sociales des agents interviewés ». <sup>8</sup> Plus loin, ils ajoutent à ces observations

« l'indifférence des chercheurs à certaines variables sociologiques externes au champ professionnel ». Selon les commentateurs, cela « proviendrait d'un biais professionnaliste [des chercheurs] à l'égard du service social ».<sup>9</sup>

Cette assertion mérite aussi que l'on s'y attarde, car elle est d'autant plus douteuse, dans ses prémisses comme dans sa conclusion, que les auteurs des commentaires ont jugé opportun l'usage du conditionnel.

Outre le fait que les commentateurs n'explicitent nulle part dans leur texte ce lien automatique qu'ils font entre le fait que les chercheurs n'aient pas retenu certaines caractéristiques sociales et des variables sociologiques et l'hypothèse d'un biais professionnaliste dans la recherche, nous disons que la plupart des recherches réalisées par les corps professionnels considèrent de telles variables sociologiques et que très peu d'études menées par les corps professionnels accordent une attention au discours. Ces données, dont il est difficile de faire état ici, peuvent inverser l'hypothèse des commentateurs et, à la limite, l'annuler. Car tout dépend de l'objet de la recherche dont la définition introduit inexorablement le choix des variables et des types d'usage pour des fins d'analyse.

Dès lors, relier les « différences du discours au sexe, à l'âge, au statut »,<sup>10</sup> comme semblent le vouloir les auteurs des commentaires, est de nature à décentrer l'observation de même que l'analyse par rapport à son objet de départ.

Ajoutons à ces remarques que l'idée de relier le discours de praticiens à des variables sociologiques en vue de dégager les « différences du discours » participe d'un présupposé méthodologique selon lequel les différences du discours sont fonction du sexe, de l'âge, etc., plutôt que redevables d'une part à l'expérience des rapports sociaux (en l'occurrence les rapports gestionnaire/praticien, en ce qu'ils subjuguent les conditions de production du discours), et à un réseau discursif et un code d'énonciation d'autre part. En ce sens, ce sont les rapports au gestionnaire, aux discours et aux opérations de langage, le discours étant interdiscours et le code précédant le message, qui structurent le discours du praticien, plutôt que son sexe ou son âge.

Enfin, relier les différences du discours à certaines variables sociologiques, c'est conférer à celui-ci le statut de variable dépendante, ce qui est tout à fait discutabile sans provoquer une hérésie scientifique. Car le sexe, l'âge de même que le statut ou la position sociale étant eux-mêmes objets de discours et donc chargés de sens et de différence de sens, sont dépendants à leur tour du discours que l'on tient là-dessus. Dès lors, il n'y a rien qui assure que les différences du discours,

si elles sont reliées au sexe ou à l'âge par exemple, ne soient pas d'abord le produit d'un certain discours sociologique ontologiquement différencié quant au sexe et à l'âge. Ce biais qui prétend dégager des « différences » entraîne du même coup une indifférence à l'égard de la structure de sens du discours soumis à l'analyse.

Comment conclure cette rubrique sans mentionner que le langage des variables des commentateurs est un langage réducteur et celui-là a l'inconvénient d'étouffer l'analyse des structures surtout quand il s'agit de celles des discours. Ce parti pris méthodologique des commentateurs n'est pas posé au départ de leur réflexion. De sorte que le lecteur peu averti d'une telle occultation, acte idéologique par excellence, serait enclin à croire à l'universalité du langage des variables.

Si nous apportons ces éclairages qui sont du reste connus dans les méandres des sciences sociales, c'est que les commentateurs nous semblent accuser un certain retard dans les débats épistémologique et méthodologique du même champ scientifique.

Nous terminons en rappelant aux commentateurs que la dualité gestion/service social est un construit qui tient d'une problématique élaborée à la lumière d'écrits appropriés. De ce construit, nous avons déduit les hypothèses de la dépendance de l'identification des praticiens au cadre organisationnel d'où ils opèrent, et de la résistance des praticiens à la modification de leur pratique. L'analyse nous a amenés à dégager une double conception du service social, la double réalité constitutive de la dualité en question s'exprimant ainsi par le discours de praticiens. Cette spécification rend intelligible la résistance des praticiens à endosser la conception du service social qu'ils associent au gestionnaire. Bref, la dualité gestion/service social se révèle être, après analyse, une dualité de conception du service social.

La nuance est d'autant plus importante que son omission a induit les commentateurs en erreur en percevant la dualité gestion/service social comme un invariant et dont l'usage est triple. C'est du même coup cette omission qui les a amenés à présumer d'une communion de « conceptions des services sociaux » des auteurs de la recherche avec les praticiens.

Au terme de leurs commentaires, Groulx et Mayer s'alignent sur une hypothèse selon laquelle les auteurs de la recherche participeraient à la défense de la pratique professionnelle en service social. En attendant la démonstration, d'autres hypothèses sont recevables.

### Notes et références

- \* BelHassen Redjeb est co-auteur de la recherche *Le service social dans les centres de services sociaux au Québec : une double réalité*, École de service social, Université Laval, 1983, 203p.
- <sup>1</sup> Lionel GROULX et Robert MAYER, « Commentaires sur la recherche *Le service social dans les centres de services sociaux au Québec : une double réalité* », *Service social*, vol. 33, n° 1, 1984 : 122-127.
- <sup>2</sup> *Id.*, p. 125.
- <sup>3</sup> *Id.*
- <sup>4</sup> *Id.*
- <sup>5</sup> *Id.*, p. 126.
- <sup>6</sup> *Id.*, p. 125.
- <sup>7</sup> Nicole LAURIN-FRENETTE, *Production de l'État et formes de la nation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978, p. 14.
- <sup>8</sup> Lionel GROULX et Robert MAYER, *id.*, p. 126.
- <sup>9</sup> *Id.*
- <sup>10</sup> *Id.*